

République Démocratique du Congo
PROVINCE DE L'EQUATEUR



PAIX – JUSTICE – TRAVAIL

DSGRP
DOCUMENT DE STRATEGIE DE LA
CROISSANCE ET DE LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

« Juin 2006 »

TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux

INTRODUCTION.....	6
CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	6
CHAP. I : CONTEXTE ET PROCESSUS DE L’ELABORATION DU DSRP PROVINCIAL.....	8
1.1. CONTEXTE POLITIQUE ET ECONOMIQUE	8
1.2 PROCESSUS DE L’ELABORATION DU DSRP.....	8
VOLONTE POLITIQUE DU GOUVERNEMENT ET DE L’EXECUTIF PROVINCIAL	8
1.3 MISE EN PLACE DU COMITE PROVINCIAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	9
1.4 ELABORATION DE LA MONOGRAPHIE PROVINCIALE	10
1.5 CONSULTATIONS PARTICIPATIVES SUR LA PAUVRETE AUPRES DES COMMUNAUTES DE BASE	10
1.6 ENQUETE SUR LA PERCEPTION DE LA PAUVRETE.....	11
1.7 ENQUETE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES, L’EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL	11
1.8 REDACTION ET VALIDATION DU DSRP PROVINCIAL	11
CHAPITRE II : DIAGNOSTIC DE LA PAUVRETE.....	12
2.1 PROFIL DE PAUVRETE	12
2.1.1.1 Perception de la pauvreté au niveau individuel ;.....	12
2.1.1.2 Perception de la pauvreté au niveau des ménages ;.....	13
2.1.1.3 Perception de la pauvreté au niveau de la communauté de base ;.....	13
2.1.2 Localisation des pauvres.....	13
2.1.3 Caractéristiques des pauvres.....	13
2.3 PROBLEMES PRINCIPAUX DE PAUVRETE DANS LA PROVINCE ORIENTALE	22
CHAPITRE III : STRATEGIES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE	25

<i>Secteur Santé et Nutrition</i>	26
<i>Education</i>	27
<i>Protection des Groupes Vulnérables</i>	28
SECTEUR AGRICULTURE, PECHE, ELEVAGE	29
<i>Environnement</i>	30
<i>Mines et Industries</i>	31
<i>Energie</i>	31
<i>Transports</i>	32
3.1. <i>Prévenir et stabiliser la transmission du VIH et des IST</i>	33
3.2. <i>Améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH-SIDA</i>	34
3.3. <i>Atténuer l'impact socio-économique du VIH-SIDA sur la communauté</i>	34
3.4. <i>Renforcer la capacité de coordination et de suivi-évaluation à tous les niveaux</i>	34
4.1. <i>Renforcement des moyens d'action des communautés de base</i>	35
CHAPITRE IV: MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE DU DSRP ET CONDITIONS DE REUSSITE	37
4.1 PRINCIPES DE BASE	37
4.2. MISE EN ŒUVRE	38
4.3. SUIVI ET ÉVALUATION	38
4.3.1. SUIVI DU DSRP PROVINCIAL	38
4.3.2. EVALUATION DU DSRP PROVINCIAL	38
4.4. MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRE, DU SUIVI ET DE L'ÉVALUATION	38
4.4.1. CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	39
4.4.3. PARTENARIAT DANS LA MISE EN ŒUVRE	39
4.5 CONTRAINTES ET RISQUES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU DSRP PROVINCIAL	40
<i>Facteurs de blocage</i>	40

Listes des acronymes

- B M : Banque Mondiale
- C TB : Coopération Technique Belgique
- CCAP : Contrôle Citoyen de l'Action Publique
- DDP : Développement Décentralisé Participatif
- DSRP : Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté
- FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
- FGT : FORGETH GREEN ET TORBEECK
- MARP : Méthode Accélérée de Recherche Participative
- MONUC : Mission de l'Organisation des Nations Unies pour le Congo
- MICS2 : Multiple Indicator Cluster Survey(2001) ou Enquête par grappes à indicateurs multiples
- NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et Communication
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
- PAM : Programme Alimentaire Mondiale
- PIB/HAB : Produit Intérieur Brut par habitant
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
- PPTE : Pays Pauvres Très Endettés
- RDC : République Démocratique du Congo
- SEP : Suivi Evaluation Participatif
- UE : Union Européenne
- UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
- UNOPS : Système des Nations Unies pour les Opérations
- UPPE- SRP : Unité du Pilotage du Processus d'élaboration des Stratégies de Réduction de Pauvreté

RESUME EXECUTIF

La province de l'Equateur est dotée d'une grande richesse en terme de biodiversité, et apparaît aujourd'hui comme la province la plus pauvre du pays de part la proportion des personnes vivant en dessous d'un dollar par jour et du niveau de son produit intérieur brut(DSRP-I, MICS2). En effet, la majorité de la population de cette province vivent en dessous du seuil de pauvreté selon les critères de la Banque Mondiale(96%). Près de 95% des adultes sont analphabètes(MICS2) et en conséquence l'espérance de vie à la naissance est assez faible de part les niveaux faibles de composantes de cet agrégat.

Les grands problèmes de développement de la province tels que diagnostiqué par les populations sont : i) la précarité de la situation sanitaire ,l'accès difficile aux services de soins de santé ; ii) la détérioration des voies de communication et délabrement des infrastructures d'appui au transport ; iii) la faiblesse de la scolarisation de base et augmentation de l'analphabétisme des adultes ; iv) l'accès difficile à l'eau potable et à l'électricité ; v) la baisse de la production agricole, de l'élevage et de la pêche ; vi) l'habitat rudimentaire et moins décent ; vii) l'insécurité et conflits armés ; viii) la destruction et dégradation de l'environnement ; ix) la femme et la jeune fille victime de la discrimination ; x) l'accès aux sources d'information difficile ;xi) la prévalence de l'épidémie à VIH/SIDA

Ces problèmes sont en grande partie dus aux causes profondes suivantes : i) la mauvaise gouvernance ; ii) la lutte effrénée pour le contrôle des richesses naturelles ; iii) les malversations économiques et financières ; iv) l'absence de justice et d'équité ; v) la non-participation des populations à la gestion de la province ; v)l'absence de transparence.

Pour mettre fin à cette situation de pauvreté lié aux problèmes de développement de la province, un certain nombre des stratégies sectorielles et communautaires ont été définies pour la circonstance. En effet, pour chaque secteur l'analyse essaye de dégager successivement le problème central du secteur, la cause transformatrice et les stratégies et actions prioritaires y afférentes.

Enfin, pour la bonne mise en œuvre du DSRP provincial, le document définit le mécanisme de mise en œuvre tenant compte des spécificités de la province, de la mobilisation des ressources du trésor, de la solidarité internationale et de la mobilisation des ressources issues de l'initiative PPTE.

INTRODUCTION

Contexte et justification

En dépit de ses richesses humaines et naturelles considérables et diversifiées, la République Démocratique du Congo se retrouve parmi les pays africains les plus pauvres.

En effet, l'analyse des données statistiques disponibles traduit une situation de paupérisation généralisée.

Entre 1992 et 2004, le PIB/H en volume est passé de 157,8 à 116,1 \$, soit une baisse de 40 %. Le niveau de revenu par habitant et par jour est, en dollars de 1985, passé de 1,31 USD en 1973 à 0,91 USD en 1974, et à 0,30 USD en 1998. Le pays est donc plongé dans une pauvreté absolue, qui en fait est devenue un véritable phénomène de masse. Le revenu moyen des congolais se situerait en dessous du seuil de pauvreté absolue, et aurait continuellement baissé de 3,08 % en moyenne annuelle jusqu'en 1998.

La structure de consommation des ménages indique, selon une enquête urbaine de l'INS en 1985 que la pauvreté frappe indistinctement et à des degrés divers, toutes les classes sociales. Près de 74 % de ménages des cadres et plus de 80 % de ménages des employés sont pauvres.

Par rapport au seuil de la dépense mensuelle moyenne par personne estimée à 30 USD (en parité de pouvoir d'achat de 1985), la pauvreté frappe plus de 80 % des populations urbaines. Eu égard à l'évolution générale du pays, il est certain que la situation s'est davantage dégradée.

La République Démocratique du Congo enregistre également un des plus faibles niveaux de développement humain au Monde et en Afrique. Cela est perceptible à travers les mauvaises conditions de vie, les inégalités entre les deux sexes et la paupérisation de la population. L'IDH en République Démocratique du Congo se chiffre à 0,393 ; il place la République Démocratique du Congo parmi les dix pays les plus pauvres du monde.

L'espérance de vie relativement courte (43,9 ans), le taux d'alphabétisation des adultes (65,5 %), le taux brut de scolarisation combiné (53,4 %) et le niveau bas du revenu sont les principales causes de cette mauvaise qualité de vie enregistrée.

Face à ce décor sombre aux effets pervers sur la situation sociale, la République Démocratique du Congo s'est résolument engagée à lutter contre la pauvreté qui fragilise le peuple congolais depuis plusieurs décennies et qui place le pays parmi les plus pauvres et les plus endettés du monde.

Dans ce contexte, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International ont lancé deux initiatives communes en 1999 :

- Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui place la lutte contre la pauvreté au cœur des politiques de développement ;
- L'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), laquelle a pour objectif d'alléger durablement la dette de ces pays et de contribuer à financer leurs DSRP.

La République Démocratique du Congo est en cours d'élaboration de sa nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté qui se veut un processus participatif et décentralisé. Dans ce contexte, les réalités et les problèmes de la pauvreté se présentent très différemment d'une province à une autre. C'est pourquoi, il y a nécessité de doter chaque province de son propre DSRP et plus tard chaque territoire ou communauté de son document communautaire.

Sous cette vision, la Province de l'Equateur élabore son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté après les consultations participatives sur la pauvreté auprès des communautés de base, l'élaboration de la monographie provinciale et la finalisation de l'enquête 1-2-3.

En tant que tel, le DSRP de la Province de l'Equateur articule son contenu conceptuel et ses perspectives temporelles dans le cheminement de la vision 11/25 définies par le DSRP national.

Les développements qui suivent s'articulent autour de cinq chapitres. Le premier expose brièvement le contexte d'élaboration du DSRP de la Province de l'Equateur (physique et administratif, politique et institutionnel, économique et socioculturel). Le second chapitre évoque le processus d'élaboration du DSRP provincial. Le troisième fait le point sur le diagnostic de la pauvreté et les efforts de lutte contre la pauvreté à l'Equateur. Dans le quatrième et cinquième chapitre, nous procédons successivement à l'examen en détail du contenu de stratégies de réduction de la pauvreté et de mécanismes de mise en œuvre de ces stratégies et ses chances de réussite.

CHAP. I : CONTEXTE ET PROCESSUS DE L'ELABORATION DU DSRP PROVINCIAL

1.1. Contexte politique et économique

La Province de l'Equateur est subdivisée en 3 villes, 5 districts, 7 communes et 24 territoires. Les trois villes comptent 46 quartiers tandis que les territoires ont 87 secteurs dont 2 chefferies, Dianga dans le territoire de Bolomba et Nkole dans le territoire de Bokungu, 7 cités et 6.829 villages . Comme dans toutes les Provinces de la République, le pouvoir est dirigé par un Gouverneur de Province, représentant du Chef de l'Etat, assisté de deux Vice-Gouverneurs, l'un chargé de la Politique et de l'Administration et l'autre des Finances, de l'Economie et du Développement. Les Ministères du Gouvernement Central sont représentés par les Chefs des Divisions Provinciales respectifs, sous la supervision du Directeur de Province. Les Divisions quant à elles sont organisées en Bureaux. Les Chefs des Divisions sont des collaborateurs immédiats et des Conseillers directs du Gouverneur de Province. Au niveau des Villes, on trouve les Maires assistés des Adjoints, lesquels bénéficient de la collaboration des Bourgmestres et des Bourgmestres Adjoints. Par ailleurs, on trouve les Commissaires des Districts et Commissaires des Districts Assistants coordonnant les activités des Administrateurs des Territoires. La territoriale s'étend jusqu'aux Chefs des Secteurs, Chefs des Groupements.

Sur le plan économique, la Province de l'Equateur a substantiellement financé, avec son caoutchouc rouge, la création de l'Union Minière du Haut Katanga. Son histoire retiendra toujours les affres subies lors de l'occupation et de l'exploitation de cette matière tant par les colons que par les exploitants pré-coloniaux. Avec ses plantations et sociétés commerciales, la Province de l'Equateur a connu un essor économique très considérable et perceptible notamment à travers la consistance du panier de la ménagère et l'amélioration des conditions sociales de ses habitants. Malheureusement la Zaïrianisation de 1974 est venue détériorer profondément tous ces acquis à telle enseigne qu'à ce jour encore, le coup dur porté contre la Province traîne encore ses effets néfastes.

1.2 PROCESSUS DE L'ELABORATION DU DSRP

Volonté politique du Gouvernement et de l'Exécutif Provincial

La volonté politique du Gouvernement a été clairement exprimée le 17 octobre 2001 dans la déclaration faite par le Ministre du Plan lors de la semaine internationale pour la lutte contre la pauvreté. Le Gouvernement s'est engagé à « *...transformer sa honte et le défi qu'elle renferme en opportunité pour éradiquer une bonne fois pour toutes, le virus et*

la pandémie de la pauvreté dans notre pays...de faire de la lutte contre la pauvreté l'affaire de tout le monde, l'affaire de toutes les congolaises et de tous les congolais...). Le Gouvernement a réaffirmé sa volonté et son engagement de lutter contre la pauvreté, lors de l'ouverture officielle de l'atelier de lancement du processus de l'élaboration du DSRP Final, au Grand Hôtel de Kinshasa le 08 décembre 2003. Le Vice-Président de la République en charge de la Commission Economique et Financière confirma cet engagement en ces termes : « *...Compte tenu de la situation très préoccupante de la pauvreté dans laquelle croupit la majorité de la population congolaise, je renouvelle ici l'engagement du Gouvernement de la République de faire de la lutte contre la pauvreté un des axes prioritaires de sa politique nationale. Au regard de cet objectif, je renouvelle la totale disponibilité du Gouvernement d'accompagner le processus de formulation du Document de Stratégie de réduction de la Pauvreté (DSRP) jusqu'à son terme et assure la Commission Interministérielle de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la pauvreté de tout l'appui nécessaire à l'accomplissement de sa mission.* »

Comme dans toute société organisée, et tenant compte de la sagesse africaine, de la souplesse dans le comportement, les animateurs se trouvaient devant un devoir, celui de contacter l'autorité locale la plus proche dès leur arrivée à un site donné. Ainsi, le villageois, le citadin, le premier rencontré, était sollicité pour conduire l'équipe auprès du Chef du Village, du Chef du Quartier, lesquels avaient la responsabilité pour ce faire. Dans tous les sites visités, la collaboration a été franche et sincère, surtout en considérant l'hospitalité combien légendaire reconnue à la population de la Province de l'Equateur. Les Administrateurs des Territoires, les Bourgmestres, les Commissaires des Districts, les Maires et autres membres de la sommité étaient facilement contactés à partir des rapports avec la base et surtout en considérant la mobilisation faite par les autorités provinciales au plus haut niveau. Ici on pourra faire allusion à la disponibilité du Gouverneur de l'Equateur qui voudrait que le DSRP soit un travail de tous et une occasion qui permette à la population de l'Equateur de sortir de désastre.

1.3 Mise en place du Comité Provincial de lutte contre la Pauvreté

Le processus DSRP est essentiellement participatif et a l'ambition d'impliquer toutes les congolaises et tous les congolais jusqu'au niveau le plus bas possible, c'est-à-dire les villages, les quartiers. Dans cet effort de faire participer tous les acteurs de développement, l'UPPE a mis en place les Comités Provinciaux de Stratégie de Réduction e la Pauvreté conformément au Décret n° 03/ 047 du 08 décembre 2003 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interministérielle chargée de la lutte contre la pauvreté ainsi qu'à l'Arrêté n° 003/CAB.MIN/ PL/ LL/ 2003 du 05 janvier 2004 portant organisation et fonctionnement du cadre institutionnel du pilotage du processus DSRP. Dans la province de l'Equateur, le Comité est devenu opérationnel en juin 2004. L'équipe multidisciplinaire fonctionne avec quinze membres représentant le Gouverneur de Province, l'Administration Publique, la Banque Centrale du Congo, l'Institut National de la Statistique, les Eglises, les Associations des femmes,

les organisations Non Gouvernementales de Développement et le monde scientifique Le Comité Provincial est une structure technique de conception de la stratégie provinciale pour la réduction de la pauvreté et élabore le DSRP provincial. Il assure le suivi de la mise en œuvre du DSRP au niveau de Province. Enfin, il accompagne le processus d'appropriation du DSRP en Province.

1.4 Elaboration de la monographie provinciale

Pour élaborer les monographies provinciales, les Experts de l'UPPE-SRP et les membres des Comités Provinciaux de Stratégie de Réduction de la Pauvreté ont procédé par la revue documentaire. A cet effet, ont été consultées des bibliothèques, des archives, des documentations disponibles pour rechercher les informations sur la pauvreté, les indicateurs, les causes, les stratégies etc.... En outre, l'observation directe, les interviews et conversations ont servi comme techniques de collecte des données. A celles-ci, il a été impérieux de recourir aux personnes ressources de haut rang pour accéder aux précisions et à la qualité. L'élaboration des monographies provinciales s'est effectuée par étapes. D'abord les Experts de l'UPPE ont conçu le premier draft des monographies, chacun pour les provinces dont il a été responsabilisé pendant que les membres des comités provinciaux réalisaient le même travail et au même moment. Ensuite, les comités provinciaux ont envoyé leurs documents aux Experts à Kinshasa pour la finalisation de la monographie et la valider comme outil de travail pour l'élaboration du DSRP Final et des DSRP provinciaux.

1.5 Consultations participatives sur la pauvreté auprès des communautés de base

Pour l'élaboration du DSRP final, des consultations participatives sur la pauvreté ont été organisées auprès des communautés de base à travers le pays en général et en particulier dans la Province de l'Equateur. Ces consultations ont duré cinq mois, soit d'octobre 2004 à février 2005. Elles ont été conduites sur toute l'étendue de la Province sous la supervision de CARITAS Développement. D'une manière Générale, 13 équipes de 5 animateurs chacune ont consulté la population dans 7 sites à savoir Befale, Bikoro, Bolombo, Bumba, Gemena, Mbandaka et Yakoma. L'opérationnalisation de ces consultations s'est effectuée à 3 niveaux : (1) villages/ quartiers ou communautés de base, (2) territoire/ commune, (3) province.

- Niveau communautaire ; 5 villages ou quartiers ont été retenus par territoire ou ville, soit au total 55 points de contacts à travers la Province. Durant 4 jours, chaque équipe MARP a eu à échanger avec 50 interlocuteurs (groupes hétérogènes et homogènes) par village, soit 250 pour les 5 villages ou quartiers.

- Niveau territoire : les résultats des consultations auprès des communautés de base ont été restitués dans les ateliers organisés au niveau des Territoires et la Ville pour discussion, enrichissement par les villages non consultés, et validation. Chaque atelier territorial réunissait 100 participants issus des villages ou quartiers consultés et non consultés, des services administratifs, des églises, des ONG, des opérateurs économiques, etc. Pendant 4 jours, 900 personnes de différentes parties prenantes ont discuté sur la pauvreté et les stratégies de lutte.
- Niveau province : les informations de différents territoires ont été présentées et discutées au niveau de province pendant 5 jours. L'atelier provincial avait réuni au total 100 participants, délégués des territoires consultés et non consultés et des autres couches de la population. Il a permis de dégager le profil régional de la pauvreté et de constituer des banques de données pour l'élaboration du présent DSRP provincial.

1.6 Enquête sur la perception de la pauvreté

Dans le souci de disponibiliser des données quantitatives sur la pauvreté dans les meilleurs délais, l'UPPE a organisé une enquête légère sur la perception de la pauvreté sur base d'un questionnaire ménage et d'un questionnaire individu. Cette enquête a été menée à L Equateur en décembre 2004 dans les villages et quartiers où les consultations auprès des communautés de base étaient conduites. Elle était axée sur les caractéristiques et l'évolution de la pauvreté, l'impact de la situation des conflits, les priorités et les solutions, la transition politique et enfin les sources de revenus des ménages et des individu. Les résultats de cette enquête ont servi d'input pour l'établissement du diagnostic provincial de la pauvreté.

1.7 Enquête sur les conditions de vie des ménages, l'emploi et le secteur informel

Dans le souci de remédier à la vétusté et à la carence des statistiques, une enquête quantitative de type 1-2-3 sur l'emploi, le secteur informel et le budget des ménages a été diligentée sur toute l'étendue du territoire et plus précisément dans l'Equateur en mai 2005. Les résultats de cette enquête ont permis : i) d'actualiser le niveau de la pauvreté des ménages de la province à travers le PIB/hab., qui ne pas connu avec précision ; ii) de se faire une idée sur les statistiques provinciales relatives au niveau d'emplois rémunérés par rapport à la population active de la province ; iii) de faire la part entre l'emploi formel et informel.

1.8 Rédaction et validation du DSRP Provincial

Sur base de la documentation disponible, de la monographie de la province et de différents rapports de consultations au niveau des communautés de base que de l'atelier provincial. Le DSRP Provincial sera complété au fur et à mesure de la disponibilité des données de l'enquête 1-2-3.

Chapitre II : DIAGNOSTIC DE LA PAUVRETE

La pauvreté ayant un caractère multidimensionnel, son diagnostic doit couvrir les caractéristiques pertinentes devant servir de base pour la formulation d'une stratégie réaliste. Il s'agit de : i) la pauvreté absolue (dimension monétaire et alimentaire), ii) la dimension des capacités ; iii) la dimension d'accès aux services socio-économiques de base et, iv) la dimension des actifs des ménages.

2.1 Profil de pauvreté

2.1.1 Perception de la pauvreté

Tous les secteurs de la province sont touchés par une pauvreté visible et alarmante. Au niveau de l'atelier provincial plusieurs causes ont été identifiées pour expliquer ce niveau de la pauvreté tant au niveau individuel, des ménages et celui des communautés de base. Ainsi d'une générale, les populations des sites visités reçoivent la pauvreté par rapport au degré de satisfaction des besoins de base. Ainsi la pauvreté peut être considérée comme étant la situation de celui qui n'est pas en mesure de satisfaire ses besoins matériels, spirituels les plus fondamentaux. Le pauvre est tout simplement une personne qui manque les biens et de l'argent. La personne la plus pauvre dans la communauté est considérée comme vulnérable. La vulnérabilité est comprise comme l'état de quelqu'un qui ne peut vivre sans l'aide ou secours extérieurs.

2.1.1.1 Perception de la pauvreté au niveau individuel ;

L'individu se considère pauvre dès lors qu'il ne dispose pas de ressources minimum à affecter à la satisfaction de ses besoins primaires (manger, dormir, se vêtir, se loger, etc...).

La pauvreté au niveau individuel se caractérise par : i) manque d'habits ; ii) manque de maison en bon état ; iii) manque d'outils nécessaires pour les travaux des champs et de pêche (machette, hache, houe bêche, pirogue, filets, hameçons) ; iv) manque de semences agricoles ; v) manque d'intelligence ; vi) manque de chaussures ; vii) manque de moyens de transport ; viii) manque d'installations hygiéniques adéquats ; ix) recrudescence des maladies ; x) handicap physique ou mental

2.1.1.2 Perception de la pauvreté au niveau des ménages ;

Le ménage est considéré pauvre quand il ne parvient pas à satisfaire les besoins de ses membres ou à résoudre ses problèmes quotidiens.

Un ménage est pauvre s'il a : i) habitat délabré ;ii) incapacité de faire face aux problèmes de la famille ;iii) enfants non scolarisés ;iv) alimentation non équilibrée et autre

2.1.1.3 Perception de la pauvreté au niveau de la communauté de base ;

Le village ou quartier est pauvre quand il ne dispose pas des ressources pouvant permettre de résoudre les problèmes de la communauté (réparation des ponts, terres stériles,...).Au niveau communautaire la pauvreté se révèle par : i) Non-encadrement technique des paysans et des pêcheurs ;ii) abandon des parcelles ;iii) inondations fréquentes des quartiers et villages ;iv) absence d'activités communautaires ;v) manque des forêts ; vi)absence d'activités d'élevage

2.1.2 Localisation des pauvres

Au niveau du village, les pauvres sont localisés dans les sites ci-après :

- Le long des rivières ;
- Là où il manque les infrastructures de base et d'appui ;
- Dans les milieux Erosifs et enclavés.

En outre, dans la ville de Mbandaka, les pauvres se trouvent :

- Dans le quartier à faible accès aux infrastructures de base ;
- Dans les camps militaires, les maisons de fortune, indécentes, construites en matériaux non durables.

2.1.3 Caractéristiques des pauvres

Les sites situés dans les villages sont caractérisés par :

- La perte des terres (justifiée par les guerres, les conflits fonciers).
- Le manque des maisons construites avec les matériaux durables ;
- Destruction méchante des forêts.

Par ailleurs, les villes sont caractérisées par :

- Les maisons de fortune ;
- Présence d'une agriculture péri - urbaine ;
- Terre infertiles.

2.1.4 Pauvreté absolue

Pauvreté monétaire. Pour l'ensemble de la province, l'incidence de la pauvreté (92,6%) est très élevée si on la compare à celle des autres provinces du pays. Il en est également

de la profondeur (52,6%) et de la sévérité de la pauvreté (0,33). L'incidence de la pauvreté est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. La même évidence se retrouve au niveau de l'ampleur et de la sévérité de la pauvreté. Les populations qui vivent dans le milieu urbain sont donc plus favorisées que celles qui vivent dans le milieu rural. Le même fait s'observe en ce qui concerne la vulnérabilité à la pauvreté. Cette évidence tend à favoriser l'exode rural dans la province.

Pauvreté alimentaire .L'agriculture vivrière vise avant tout l'autosubsistance. A l'exception du riz, de l'arachide, du niébé et dans une certaine mesure du maïs considérés comme des cultures de rente par excellence, les autres productions sont consommées à plus de 65 %.A côté des cultures vivrières, les paysans se livrent également aux cultures pérennes, notamment le café, le cacao, le palmier elæis, le cotonnier ainsi qu'à l'arboriculture fruitière.Pour sa part, l'agriculture moderne est l'apanage des exploitations de type commercial appartenant à des sociétés, à des privés organisés, à des ONG bien outillées (cas de CDI/Bwamanda et CDR/Loko) ou à des organisations confessionnelles. Cette agriculture, visant avant tout le profit, suit les innovations, recourt à la mécanisation des travaux, utilise le plus d'intrants améliorés possible et emploie des cadres bien formés. En considérant la place qu'ils occupent dans la production agricole vivrière provinciale, le manioc, le maïs, le riz, la banane plantain, et l'arachide sont les principales spéculations végétales de la Province de l'Equateur. La production du manioc est passée de 1.951.637 en 1998 à 320.880 tonnes en 2001 soit une baisse de 84 %.La production du maïs est passée de 149.840 à 6.374 en 2001 soit une baisse de 96 %. Et la production du riz est passée de 24.306 à 5.367 soit une baisse de 78 %.La pêche pratiquée est du type coutumier et artisanal. Elle se fait souvent la nuit et quelques fois la journée. L'équipage est constitué de conjoints, d'amis...

Pauvreté chronique .La pauvreté chronique ou structurelle décrit la situation d'un ménage ou d'un individu qui, une fois tombé dans la pauvreté, tend à y demeurer pour une longue période de temps. L'observation suggère que depuis plus de trente ans, les ménages congolais vivent, d'une génération à l'autre, dans une situation de pauvreté chronique. Les villages et certains quartiers urbains ressemblent à des camps de réfugiés : habitations précaires, absence d'eau potable et d'éclairage, accès difficile aux soins de santé de qualité, quantité et qualité de l'alimentation insuffisantes et irrégulières, habillement inadéquat, exclusion et marginalisation, chômage chronique et déprivation quasi-généralisée.Aussi, la pauvreté structurelle conduit-elle à l'exode vers les villes des jeunes, où ils se livrent à la criminalité. L'exclusion et la marginalisation dont ils sont victimes mènent certains d'entre eux à devenir des sans domicile fixes, prêts à se faire recruter dans les gangs rivaux ou à se faire enrôler dans les milices des seigneurs de guerre.Les populations victimes de la pauvreté chronique ne peuvent s'en sortir au moyen de la stratégie macroéconomique classique. Les ménages n'ayant qu'un niveau très limité de pouvoir d'achat et de transactions monétaires. L'amélioration des conditions de tels ménages passe par la reconstruction d'un minimum d'actifs réels dont dépend la survie quotidienne.

2.1.5 Capacités humaines

La pauvreté de revenu mesure l'insuffisance ou le déficit de moyens nécessaires pour mener une vie acceptable. Elle ne couvre pas le déficit de la vie elle-même dont la qualité et la longévité est tributaire des capacités humaines. L'enquête sur les perceptions de la pauvreté montre que la première priorité, pour les personnes interviewées au Equateur, est l'éducation et la santé vient en deuxième position. Ainsi, l'éducation et la santé constituent les capacités essentielles à un bon standard de vie. Aussi, les Objectifs de Développement du Millénaire considèrent-ils que le niveau d'éducation et de la santé soutenu par un environnement sain constitue les éléments nécessaires à une vie agréable, saine et longue. Le déficit dans l'un ou l'autre de leurs attributs constitue un signe de pauvreté plus grave que la pauvreté de revenu.

Education .La Province de l'Equateur affiche un taux de scolarisation net au primaire de 37 %(dont 61 % en milieu urbain), l'un des plus bas de la RDC. La province accuse également :

- un faible taux de participation des jeunes enfants aux programmes d'éducation préscolaire de type formel : 2,9 %
- une faible survie scolaire en 5^{ème} primaire : 15,4 %.

Le faible accès à l'éducation doublé d'une déperdition scolaire élevée justifie le grand nombre d'analphabètes, le taux étant actuellement de 43,4 %.Quant à la qualité de l'enseignement, il va sans dire que celle-ci souffre du manque de motivation du corps enseignant et de la carence de matériel didactique.

Santé des mères et enfants .La situation sanitaire dans la province est précaire. Elle s'est aggravée avec les deux dernières guerres et se caractérise par les faits suivants :

- Taux élevé de morbidité-mortalité due au paludisme ; anémie ; diarrhée non sanglante ; méningite ; IRA ; MPE ; VIH/Sida ; INN (y compris TNN)

- Taux élevé de morbidité-mortalité infantile(131 pour mille dont 83 pour mille en milieu urbain) par des maladies évitables au moyen de la vaccination, notamment : TBC ; rougeole ; coqueluche ; polio ; diphtérie ; tétanos
- Taux élevé de la mortalité maternelle liée à l'accouchement
- Forte prévalence de la trypanosomiase (District Equateur), de la filariose (Tshuapa) et de l'onchocercose (Nord-Ubangi)
- Progression de l'infection à VIH/Sida dont la prévalence est passée de 2,4 % il y a 4 ans à 5,6 % ce jour (la séroprévalence chez les transfusés étant de 8,6 % en 2003 contre 0,3 % en 1997).
- Forte prévalence de la syphilis dont le taux, passé de 2,4 % il y a 4 ans à 2,6 % en 2003, est le plus fort de la République
- Malnutrition protéino-énergétique élevée
- Persistance des foyers actifs de lèpre-tuberculose surtout à Ingende et Bikoro
- Eruption des épidémies de rougeole, monkey pox et coqueluche presque chaque année

Environnement et cadre de vie .En général l'environnement semble demeurer encore sain sous le feuillage vert et à côté des cours d'eau non encore pollués. Par-ci par-là les immondices dans la ville de Mbandaka, surtout aux alentours des marchés à cause d'une mauvaise gestion de ceux-ci. Le taux d'évacuation des déchets ménagers est de 53% dont 47% en milieu urbain et 55% en milieu rural.Avec la fertilité du sol, les herbes poussent rapidement et, par conséquent, les nids de moustiques se développent aux environs des maisons et dans les mares. Avec la forte pluviométrie, les sols sont souvent inondés, surtout à Mbandaka et à travers les campements des pêcheurs. Les canalisations sont complètement bouchées.L'érosion coupe les voies et on assiste impuissant devant la situation de certaines routes, surtout à la cité de Lisala. La faune et la flore éprouvent la douleur qui leur est faite par les exploitants forestiers, les chasseurs et les trafiquants des perroquets.

Les perturbations climatiques influent négativement sur la vie et l'activité humaines.La faune de la Province de l'Equateur est variée. C'est une faune caractéristique de la forêt, l'habitat préféré des singes. On y rencontre également des éléphants, des potamochères, des rongeurs... Dans les cours d'eau vivent des crocodiles, des hippopotames et surtout des poissons. On y trouve aussi un grand nombre d'oiseaux comme le perroquet gris, de chauve souris et des serpents. Les insectes y abondent, notamment les fourmis, les termites, les moustiques, mouches, etc.Le Parc National de la Salonga dont une bonne partie se trouve dans la Province de l'Equateur (20.970 Km²), constitue la plus vaste réserve de forêt primaire d'Afrique et le refuge de la faune typique de forêt équatoriale avec ses deux sous-espèces d'éléphants (*Loxodonta africana* et *Loxodonta africana cyclotis*) et le chimpanzé nain qu'on trouve particulièrement en RDC (*Pan paniscus*) ainsi que d'autres primates arboricoles et une espèce d'oiseau type, le paon congolais (*afropavo congensis*). La plus grande partie des constructions en matériaux durables a été léguée par le colonisateur, surtout dans les milieux urbains et dans les principaux centres ruraux. A ce jour, surtout dans la ville de Mbandaka, des milliers de maisons dites « Fonds d'avance » ou « Fonds Roi Baudouin » sont soit abandonnées, soit détruites pour revendre les briques et les tôles. Ceci parce que certains quartiers se trouvent sous les

eaux des marais et des inondations. 80 % de la population vivent dans des cases en chaumes, en pilotis, en pisée, dans des huttes, avec quelques-uns autres qui ont pu s'offrir des briques en terre, rarement cuites. Les familles vivent dans la promiscuité, surtout en milieu pygmée où 4 à 10 personnes occupent une pièce de 3 x 2 mètres par exemple. Les riverains se soulagent dans les cours d'eau, les voisins de la forêt recourent à la brousse avec toutes les conséquences sur la santé. A l'Equateur, 90,8 % des maisons sont en chaume ; 6,9 % en tôles galvanisées et 1,8 % en tôles de récupération pour le même échantillon. En ce qui concerne les matériaux des murs, 63,3 % sont en pisée, 22,0 % en briques adobe, 5,9 % en béton pur ou briques cuites et 8,1 % en planches ou feuilles. Avec 83,1 % de propriétaires de logement, on notera qu'il y a 89,6 % des plus pauvres. Grâce à sa position hydrographique en pleine Cuvette Centrale, l'Equateur bénéficie d'une situation favorable pour alimenter sa population en eau potable. Elle dispose également d'énormes potentialités en eaux souterraines. Quand bien même l'eau est abondante dans la Province, le problème réside, en amont, dans son traitement pour la rendre potable et, en aval, dans la distribution afin de la mettre à la disposition de la population. Les contraintes sont telles que la Province de l'Equateur n'est pas bien desservie en eau potable. Avec un échantillon de 5.508 personnes, 23,7 % ont accès à l'eau de boisson de qualité, 6,8 % ont accès sur place ou à moins de 100 mètres et 8,2 % ont accès sur place ou dans les 15 minutes. on notera que pour le même échantillon, 1,6 % ont accès à l'eau dans le logement.

VIH-SIDA .La RDC connaît une épidémie à VIH généralisée, avec une prévalence largement supérieure à la moyenne nationale (4.5 %) chez les femmes représentant la population sexuellement active. Selon les données les plus récentes issues de surveillance sentinelle, il ressort une forte prévalence dans la province de l'infection à VIH/Sida dont la prévalence est passée de 2,4 % il y a 4 ans à 5,6 % ce jour (la séroprévalence chez les transfusés étant de 8,6 % en 2003 contre 0,3 % en 1997).

Voies de communication et infrastructures d'appui au transport .La Province de l'Equateur dispose d'un vaste réseau routier, malheureusement en état très piteux aujourd'hui.

La longueur totale du réseau routier de l'Equateur est de 14.313 Km dont 2.939 Km de routes nationales, 2.716 Km de routes prioritaires, 3.158 Km de routes secondaires et 5.500 Km de routes d'intérêt local. Dans l'ensemble, le réseau asphalté de la Province est trop faible. A peine, 43 Km seulement se répartissant entre l'axe Gbadolite – Mobayi-Mbongo, 25 Km et l'axe Gbadolite – Kopele 18 Km, hormis les quelques artères principales de la Ville de Mbandaka. Le reste du réseau urbain de Mbandaka est en terre battue. L'Equateur est traversée par le Fleuve Congo sur plus de 900 Km et 5.653 Km d'affluents navigables desservant la presque totalité des secteurs qui présentent un intérêt économique. C'est le plus vaste réseau des voies navigables du pays. Quant aux infrastructures portuaires, la Province compte 10 ports fluviaux aménagés totalisant 1.600 mètres de quai et 37.565 m² de superficie couverte ou en plein air. Le chemin de fer Aketi-Bumba long de 187 Km est l'unique voie ferroviaire dont dispose l'Equateur pour l'évacuation des produits agricoles entre cette partie et la Province Orientale ainsi que l'approvisionnement d'Isiro et ses environs en carburant et autres produits notamment l'huile de palme destinée à la savonnerie SOCITURI. Le réseau aéroportuaire de l'Equateur est constitué d'un aéroport international à Gbadolite, de deux aéroports

nationaux à Mbandaka et Gemena, de 5 aéroports à Lisala, Boende, Basankusu, Bumba et Libenge. Le trafic aérien reste assez réduit et ne couvre pas l'ensemble de la Province. A part Gemena dans le Sud-Ubangi une fois la semaine, il n'existe actuellement aucune ligne reliant directement le chef-lieu de la Province aux districts. Des vols sont organisés à partir de Kinshasa et permettent aux passagers de rejoindre Lisala, Bumba et Basankusu une fois par semaine, Gemena et Gbadolite deux fois et Mbandaka quatre fois.

Genre et groupes vulnérables .La population de la Province de l'Equateur est estimée à près de 9 millions d'habitants dont 52 % de cette population est constituée des femmes. Sachant que 80 % de la population Congolaise vit en dessous du seuil de pauvreté monétaire de 1 \$ par personne et par jour, il ressort que la pauvreté frappe plus les femmes que les hommes et l'accès au revenu et au poste de responsabilité est en défaveur des femmes.

- La féminisation de la pauvreté s'explique par les discriminations constatées dans tous les domaines de développement : Droits, Education, Santé, accès aux ressources,
- En effet, aux causes communes aux deux sexes sur la difficulté d'accès à l'éducation, s'ajoute pour les filles, l'abandon dû aux grossesses, aux mariages précoces et à la tradition qui poussent les parents à déconsidérer la scolarisation des filles étant donné que le taux net de scolarisation au primaire est moins élevé chez les filles que les garçons.

-L'existence de l'éventail très réduit des opportunités d'emploi pour les femmes : elles ne disposent que de leur capacité physique pour affronter à la fois les dures conditions du marché de travail ,le rôle exigeant d'épouse

- La situation de dépendance économique de la femme vis-à-vis du revenu du mari est à la base de la violence dont celle-ci est victime. Le viol, la maltraitance, les propos injurieux et la violence sexuelle conjugale se répandent.

Si l'on considère leurs droits et libertés, la situation de l'enfant et de la femme reste critique dans la Province de l'Equateur.

Situation de l'enfant .Obligatoire à l'époque coloniale, la pratique d'enregistrement civil est presque tombée en désuétude. Actuellement, on constate malheureusement que très peu d'enfants sont enregistrés à l'état civil. Il n'existe aucun programme au niveau de l'exécutif provincial incitant la population à s'acquitter de ce devoir civique.Selon MICS2/2001, l'Equateur est l'une des provinces de la RDC accusant un faible taux de scolarité et un pourcentage élevé d'analphabètes :

- La scolarisation au niveau primaire est de 37% ;
- Le taux d'analphabétisme est de 43,4% ;
- Seulement 2,9 % d'enfant ont accès à un programme d'éducation préscolaire de type formel ;
- Le taux net d'admission en première année primaire est de 6% (2,9% chez les filles et 9,1% chez les garçons) ;

- Taux de survie en cinquième année primaire est de 15,4% contre 40,7% au Bandundu et 38,2% au Kasai Occidental ;

Considérant une période quelconque de 15 jours de l'année 2001 des enquêtes MICS2, sur un échantillon de 227 enfants on est arrivé à observer les taux d'infections multiples ci-après :

- 27,3% ont fait la diarrhée, soit 62 enfants
- 8,4% ont fait les infections respiratoires aiguës soit 19 enfants
- 41% ont fait la fièvre soit 93 enfants.

Dans le même contexte, sur 134 enfants ayant souffert de la toux ou de la fièvre, 22% ont été soignés par auto médication et 3,9 ont été conduits au guérisseur traditionnel.

En ce qui concerne la couverture vaccinale, cette même étude montre qu'en cherchant à vérifier la présence de la carte de vaccination, au moment de l'enquête, sur un échantillon de 234 enfants âgé de 12 à 23 mois, on est arrivé aux résultats ci-après :

- 19,7% de cartes présentées
- 17,5% de cartes non vues
- 59% sans cartes
- 1,3% de cartes perdues
- 2,6% sans précisions

Cependant, on assiste à des efforts fournis par le PEV-LMTE pour atteindre tous les villages de la province, même les plus reculés. En 2000, les JNV contre la polio ont atteint 56,8% pour la phase 1 ; 53,4% pour la phase 2 ; 55,6% pour la phase 3, soit 36,8% pour les 3 phases sur le 234 enfants. S'agissant de la nutrition, il a été observé une malnutrition modérée atteignant 40,7% tandis que la malnutrition sévère se fixe à 20,4% sur un échantillon de 211 enfants de moins de cinq ans. La malnutrition aiguë se chiffre à 16,2%. En dehors des cours des écoles, abandonnées et couvertes d'herbes, où se multiplient les serpents, les enfants n'ont pour distraction que : grimper sur les arbres, courir derrière les catcheurs, tendre les pièges, chasser les oiseaux, risquer la vie à la pêche au bord de fleuve etc. Pendant les vacances, l'oisiveté expose les enfants au vagabondage, aux chants immoraux, aux bagarres de rue... Pas de salle de cinéma, sinon quelques vidéos club où ils apprennent le gangstérisme hollywoodien, avec toutes les conséquences que cela comporte. Les quelques centres culturels qui accueillaient autrefois les enfants se sont transformés en lieu de cultes... Sur 30,4 % d'enfants exploités économiquement, 6,9% travaillent pour leur propre compte. Les enfants sont dans les champs, à la pêche dans nos villages et, en ville, ils parcourent les rues, passant des journées de corvées dans le petit commerce ou autres petits métiers (cireurs, taxi vélo, vendeurs de makasu ou de l'eau, gardiens des champs de riz, transporteurs des fardeaux, aux ports, au centre commercial). Mais ils sont rémunérés à vil prix. Hormis le faible taux d'enregistrement à l'état civil signalé ci haut, l'abandon d'enfants est de plus en plus marquant, les exposant ipso facto à divers risques. Actuellement on assiste à des phénomènes jamais connus dans la province il y a une décennie : enfant de la rue, enfant sorcier, fille – mère...

Situation de la femme .Dans la Province de l'Equateur, la femme joue un rôle de premier ordre dans la vie des ménages. En milieu rural, elle s'occupe de tous les travaux agricoles, du semis à la récolte. Elle intervient également dans le transport des produits, du champ à la maison, de la maison au marché où elle assure la commercialisation voire la transformation des produits agricoles, notamment le manioc. A côté de ces travaux, la femme, tant rurale que citadine, doit puiser l'eau, ramasser le bois de chauffage, assurer l'éducation des enfants et réaliser tous les travaux de ménage. Dans les grands centres, la femme excelle dans le secteur informel et c'est grâce à ses activités génératrices de revenu que bien de ménages survivent en cette période de crise. Malgré cet important rôle joué par la femme, cette dernière demeure encore à la marge de la prise de décision tant dans les foyers que dans la société en général. En ce qui concerne l'égalité de chances entre sexes, la femme a difficilement accès à l'éducation. Selon MICS 2, sur 56,7 % d'enfants de 6-14 ans ne fréquentant pas l'école, 62,9 % sont des filles. Et sur une population analphabète estimée à 43,4 % dans la Province, 60,7 % sont les femmes. On constate également que la femme de l'Equateur est faiblement représentée dans le monde du travail, notamment dans les postes de commandement. Ceci est le plus observé dans les secteurs suivants :

- La Territoriale : 2 femmes seulement (1 Vice-Gouverneur et 1 Vice-Maire) sur 91 postes, de l'Administrateur du Territoire au Gouverneur de Province.
- Administration Publique : 1 seule femme Chef de Division (CONDIFFA) sur 35 postes
- Magistrature : aucune femme
- Entreprises para étatiques : aucune femme cadre de commandement.

En ce qui concerne l'équité qui veut que chaque être humain soit traité, justice oblige, selon ses spécificités, on observe plutôt que la femme est victime d'une injustice bâtie sur des us et coutumes rétrogrades. Elle n'a pas voix au chapitre, son travail ou ses efforts ne sont pas appréciés au même titre que ceux de l'homme, etc. Enfin, concernant l'accès et le contrôle des ressources, le constat est aussi amer. Elle n'a pas de terre, pourtant c'est elle qui a l'agriculture en main. Elle ne jouit pas de l'héritage, malgré les prescrits de la loi. Au contraire, elle est souvent dépouillée des biens acquis en ménage avec son mari.

Conflits armés et insécurité .La Province de l'Equateur est une province particulière .Elle présente des enjeux aussi bien pour elle-même que pour l'avenir du pays tout entier. Il faut connaître et comprendre ces enjeux à toutes les échelles (locale, nationale et régionale), dans la phase actuelle d'élaboration de stratégies provinciales de réduction de la pauvreté. La Province a été marquée ces dernières années par des crises politiques, des conflits armés et des guerres civiles très meurtrières. Ces conflits ont certes des enjeux locaux, mais aussi nationaux et régionaux, liés aux intérêts et aux convoitises des uns et des autres, y compris des acteurs non africains. La situation des crises et conflits armés dans la partie de la République a eu des conséquences sur le plan économique et social :

Sur le plan économique, la crise et les conflits armés ont eu pour conséquences la destruction du tissu économique, des investissements productifs, des infrastructures, et même du fonctionnement normal des mécanismes économiques de base. Dans beaucoup de cas, cela a eu un impact négatif prononcé sur les capacités de la machine provinciale.

L'économie de la province dans son ensemble a souffert de la crise et de ces conflits – même si le pays réalise actuellement de bons taux de croissance-, ce qui s'est traduit par :

- la chute des indicateurs macro-économiques et sectoriels de la province ;
- Une détérioration des infrastructures économiques et sociales aussi bien internes à la province, que celles d'interconnexion régionale ;
- Une destruction de l'appareil productif dont les capacités se sont vu réduites du fait de l'insécurité et de la diminution du marché intérieur ;

Sur le plan social, la situation est caractérisée surtout par la pauvreté croissante des populations, avec des indicateurs de développement humain de plus en plus régressifs ou du moins stationnaires. Bien sûr il y a quelques exceptions au niveau de la moyenne nationale, mais l'augmentation du nombre de populations dans la catégorie de la pauvreté absolue(93 % selon soccop) est une caractéristique exceptionnelle.

Accès à l'information et nouvelles technologies .La Province compte 8 centraux téléphoniques appartenant à OCPT. Les centraux de Mbandaka, Gbadolite et Gemena sont automatiques tandis que ceux de Boende, Bumba, Libenge et Businga sont manuels. Mais toute cette infrastructure ne rend plus aujourd'hui les services attendus par la population. Cependant, grâce à l'implantation en fin 2002 des sociétés Vodacom et Celtel, la population de l'Equateur est entrée dans le monde du cellulaire. L'Internet se recherche encore. Un seul fournisseur d'accès est implanté à Mbandaka, MICROCOM. Grâce à ses services, une dizaine d'entreprises, organisations et agences sont connectées. Les cyber cafés sont plutôt rares. On compte à peine trois cyber ouverts au public dans la ville de Mbandaka à savoir Parc Informatique, Cyber Pères Lazaristes, SYDEC.Des stations terriennes ont été implantées, sous la Deuxième République, à Mbandaka, Gemena, Gbadolite, Lisala, Boende et Basankusu pour permettre le relais des émissions de la Télévision Nationale et, au besoin, capter d'autres chaînes. Malheureusement, de toutes ces stations gérées par le RENATELSAT, seule la station de Bolenge à Mbandaka fonctionne tant bien que mal suite aux difficultés d'ordre énergétique et de transport du personnel appelé à couvrir 10 Km pour joindre leur poste.Il n'existe pas encore des chaînes de télévision privées opérationnelles dans la Province. Néanmoins, grâce au RENATELSAT, la population de Mbandaka arrive à recevoir occasionnellement des émissions télévisées de TV 5 et autres relais occasionnels. Depuis quelques années, on ne parvient que rarement à capter le signal de la Télévision Nationale. Cependant la Province est copieusement arrosée par des radios des pays voisins : Congo Brazzaville, RCA, Gabon, Rwanda, Angola, sans ignorer des chaînes internationales telles que RFI, la Voix de l'Amérique, BBC, Radio Vatican, Canal Afrique et la Deutsch Welle... Cette situation fait que la population reste ignorante des événements nationaux au profit des informations étrangères.Il n'y a aucun service fax public. Le télex de l'Agence Congolaise de Presse, qui permettait la circulation de l'information, a cessé d'être fonctionnel depuis 1997. Des agences privées de radiophonie sont implantées un peu partout dans la province et permettent à la population de l'Equateur de communiquer moyennant paiement à la minute consommée. Outre la messagerie, quelques-unes de ces agences aident au transfert d'argent.

2.2 Déterminants de la pauvreté

Les déterminants de la pauvreté dans la province du Sud Kivu sont principalement :

- L'insécurité consécutive des guerres
- La proportion élevée de la population vivant d'une agriculture traditionnelle rudimentaire comme principale source de revenus
- L'utilisation d'un outillage archaïque et des semences non améliorées.
- La surcharge des sols et les techniques dépassées de culture affaiblissant la productivité des sols.
- La destruction des champs et la baisse des revenus tirés de l'élevage
- La non-modernisation de la pêche source de revenus pour les populations riveraines
- Marginalisation de la Province dans les priorités nationales
- Tribalisme
- Exode rural
- Mauvaise application de la législation foncière
- Non-rétrocession des recettes du trésor aux entités administratives décentralisées.

2.3 Problèmes principaux de pauvreté dans la province Orientale

Les problèmes-clés de l'Equateur identifiés par secteur se présentent comme suit :

- La précarité de la situation sanitaire, l'accès difficile aux services de soins de santé
- La détérioration des voies de communication et délabrement des infrastructures d'appui au transport
- La faiblesse de la scolarisation de base et l'augmentation de l'analphabétisme des adultes
- L'accès difficile à l'eau potable et à l'électricité
- Baisse de la production agricole, de l'élevage et de la pêche.
- L'habitat est rudimentaire et moins décent.
- Insécurité et conflits armés
- L'environnement est détruit et dégradé
- Les emplois ne sont pas rémunérateurs
- La femme et la jeune fille sont victimes de la discrimination

- L'accès aux sources d'informations est difficile
- Le VIH

Etat de lieu des indicateurs des OMD

Indicateurs	Provincial(2001)	National(2001)
Proportion de personnes vivant avec moins d'1 \$ par jour	-	-
Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	40,7 %	34 %
Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorifique	76 %	73 %
Taux net de scolarisation au primaire	37 %	52 %
Proportion d'élèves commençant la 1 ^{ère} année dans l'enseignement primaire et achevant la 5 ^{ème}	15,4 %	25 %
Rapport filles/garçons dans le primaire	-	90 %
Rapport filles/garçons dans le secondaire	-	54 %
Proportion de sièges occupés par les femmes au parlement national	3 %	10,3 %
Taux de mortalité des enfants moins de 5 ans	131 ‰	213 ‰
Taux de mortalité maternelle (pour 100.000 naissances vivantes)	-	1289
Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans	5,6 %	8 %
Taux de mortalité du paludisme pour 100.000 enfants de moins de 5 ans	-	1000
Proportion des zones forestières	-	52,4 %
Proportion de la population ayant accès aux services d'assainissement	-	8,8 %
Proportion de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau meilleure	23,7 %	45,7 %
Proportion des gens qui propriétaires de logement	83,1 %	74,5 %
Encours global de la dette publique en pourcentage du PIB	-	283 %
Service de la dette en pourcentage des recettes budgétaires	-	22,0 %
Service de la dette en pourcentage des exportations des biens et services (après allègement sous l'I-PPTE)	-	13,0 %

Evaluation de la situation

CIBLES	Probabilité d'atteindre l'objectif	Effort environnemental pour atteindre l'objectif
1. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	Invraisemblablement	Faible allant en s'améliorant
2. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	Potentiellement	Faible allant en s'améliorant
3. D'ici à 2015, donner à tous les enfants garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	Invraisemblablement	Faible allant en s'améliorant
4. Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	Probablement	Moyen
5. Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Invraisemblablement	Faible allant en s'améliorant
6. Réduire de trois tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	Invraisemblablement	Faible allant en s'améliorant
7. D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencé à inverser la tendance actuelle	Potentiellement	Moyen
8. D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	Potentiellement	Moyen
9. Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	Potentiellement	Faible allant en s'améliorant
10. Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable salubre	Potentiellement	Faible allant en s'améliorant
11. Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au		

mois 100 millions d'habitants de taudis	Invraisemblablement	Faible allant en s'améliorant
---	----------------------------	--------------------------------------

Chapitre III : STRATEGIES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

La présente stratégie de réduction de la pauvreté au niveau de la province ville de Kinshasa s'inscrit dans la double logique de la politique de décentralisation territoriale prônée par la nouvelle constitution issue du referendum populaire et de la vision 11/25.

Les conclusions des consultations participatives ont fait ressortir, au-delà des actions incontournables de réconciliation nationale, de paix et sécurité, ainsi que la restauration d'un Etat de droit réservées à la compétence de l'autorité centrale, la nécessité de réunir les conditions pour la promotion du développement des entités décentralisées. Elles ont également indiqué l'utilité d'accompagner ces actions destinées à s'attaquer aux facteurs de pauvreté au niveau provincial comme préalable pour la meilleure réussite de la stratégie nationale de la croissance et de la réduction de la pauvreté.

A terme, il sera question de bâtir le devenir des provinces de la RDC sur les valeurs cardinales et les orientations fondamentales ci-après :

- Une République Démocratique du Congo en paix avec elle-même dans un Etat de droit retrouvé ;
- Un contexte sous régional pacifié et favorable à l'intégration économique ;
- Une pauvreté en voie d'éradication ;
- Une unité nationale et une intégrité territoriale consolidées ;
- Une population ayant accès aux services sociaux essentiels de base : éducation, santé, hygiène et assainissement et eau potable ;
- Une jeunesse bénéficiant d'un haut niveau d'éducation de qualité et de l'emploi ;
- Un secteur agricole dynamique, diversifié et moderne ;
- Une économie industrialisée, compétitive et pleinement intégrée dans les dynamiques d'échanges régionales et mondiales ;
- Une croissance démographique maîtrisée ;
- Des institutions fondées sur une gestion transparente et décentralisée des pouvoirs et des ressources.

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement s'engage à mettre en place une stratégie provinciale qui repose sur trois grands piliers comportant chacun des orientations claires et un plan d'action que la province ajustera périodiquement, à la lumière de l'évolution de l'environnement, de la disponibilité des ressources et du progrès dans leur mise en oeuvre. Il s'agit de :

Pilier 1 : Améliorer l'accès aux services sociaux et réduire la vulnérabilité;

Pilier 2 : Promouvoir la relance l'activité économique

Pilier 3 : Combattre le VIH/Sida ;

Pilier 4 : Promouvoir la dynamique communautaire.

Le choix de ces piliers se justifie par le fait que les domaines de la promotion de la bonne gouvernance, de la consolidation de la stabilité macroéconomique et de la croissance sont laissés à la compétence de l'autorité nationale.

3.1 PILIERS DE LA STRATEGIE PROVINCIALE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

Pilier 1 : Améliorer l'accès aux services sociaux de base et réduire la vulnérabilité

Après trente ans des conflits et de mauvaise gouvernance politique, la situation sociale de la province de l'équateur est à l'image de la situation économique du pays. En effet, le système de santé, d'éducation, d'accès à l'eau potable et à un environnement sain couplé à l'inexistence des infrastructures de transport et du système de la protection sociale commande des actions énergiques urgentes et équilibrées. La réhabilitation des infrastructures de base et le rétablissement d'un service de qualité à une population de plus en plus nombreuse appellent la mise en place d'une politique décentralisée et agressive du secteur en partenariat avec les organisations communautaires, les ONG, les églises et la société civile, déjà fortement engagée dans ce secteur.

L'objectif du Gouvernement dans ce domaine est de rétablir d'ici à l'an 2015, les performances réalisées avant la crise et les surpasser. Des actions volontaristes devront être menées notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé, la protection sociale, de l'eau et l'assainissement.

Secteur Santé et Nutrition

La situation sanitaire de la Province n'est pas rose. Elle s'est dégradée à la suite des conflits armés et des insécurités qui ont régné depuis 1996. La plupart des infrastructures de santé sont fortement détériorées. Le personnel médical et paramédical de qualité a abandonné les milieux ruraux les plus éloignés et sans beaucoup de protection. Certains Hôpitaux de Référence de retrouvent sans médecin et de surcroît les nouvelles Zones de Santé. L'accès aux soins de santé primaires est devenu très difficile pour plusieurs milliers d'habitants. Plusieurs maladies épidémiologiques ont refait surface. En conséquence les soins et les services de santé ne sont pas accessibles ; les produits pharmaceutiques sont rares et le personnel soignant sous-qualifié et insuffisant ; La prévalence du VIH/Sida a augmenté ; La fréquentation des services de santé de la reproduction par la population est faible

Objectifs : Promouvoir les soins de santé primaires et le dépistage précoce du VIH/Sida et des IST , Intensifier les recherches sur le fléau, Pourvoir le système sanitaire d'une législation et d'une organisation adaptées au contexte sociopolitique de la province, Pourvoir le système sanitaire d'une législation et d'une organisation adaptées au contexte sociopolitique de la province , Doter toutes les structures sanitaires de la province des équipes de santé requises à court et moyen terme , Rendre opérationnelles toutes les zones de santé de la province , Rendre accessibles les soins de santé essentiels de qualité à l'ensemble de la population

Actions à mener : i) Amélioration du niveau de connaissances, des attitudes, des pratiques en rapport avec la santé de la reproduction, le VIH/Sida et les IST ;ii) Financement en conséquence du budget de la recherche sur le VIH et autres maladies au niveau provincial ;iii) Promotion d'un système sanitaire axée sur une législation appropriée et un contexte sociopolitique dicté par la province ;iv) Réhabilitation, construction et équipement des centres hospitaliers ;v) Paiement régulier et décent du personnel soignant ;vi) Affectation du personnel qualifié ;vii) Recyclage du personnel soignant et leur motivation ;viii) Réhabilitation et mise en place effective des zones de santé de la province ;ix) Dotation de chaque communauté de base de centre de santé accessible à tous

Education

L'accès à l'école est difficile pour la majorité de la population scolarisable. Les enseignants sont mal payés et sont pris en charge par les parents ;le taux de scolarité de la jeune fille est très bas ;le taux de déperdition scolaire est élevé ;le personnel enseignant est sous-qualifié et les écoles détruites et délabrées. D'où l'Insuffisance des matériels didactiques et scolaires. Deux enfants sur cinq n'ont jamais fréquenté l'école. La proportion des filles n'ayant jamais fréquenté l'école est quatre fois plus élevée parmi les enfants des mères sans instruction que celles des mères ayant le niveau d'instruction secondaire.

Objectif 1: Promouvoir l'éducation préscolaire et l'éveil de la petite enfance

Actions prioritaires : i) Renforcement de la capacité d'accueil des espaces d'éveil de la petite enfance (écoles maternelles et espaces communautaires d'éveil) au de la province et villages ; ii) Création des centres de formation des éducateurs et encadreurs des espaces d'éveil de la petite enfance ; iii) Renforcement du partenariat avec le secteur privé et organisations non Gouvernementales oeuvrant dans la province ; iv) Introduction d'un module spécial de formation des formateurs des encadreurs de l'enseignement maternel au sein des Instituts Supérieurs Pédagogiques.

Objectif 2 : Améliorer la qualité de l'éducation de base

Actions prioritaires : i) La formation des éducateurs et des encadreurs et l'équipement en matériel didactique, des centres de formation et des espaces d'éveil ; ii) Le renforcement

des encadreurs, des éducateurs et des inspecteurs par l'organisation des ateliers de courte durée ;iii) L'identification et mise en valeur des pratiques culturelles favorables à l'éveil de la petite enfance ; iv)L'adaptation du programme et du calendrier scolaire à la province

Objectif 3 : Réduire taux d'abandon scolaire, d'ici 2015

Actions à mener : i) adaptation du calendrier scolaire aux spécificités culturelles et climatiques ; ii) réduction de la distance entre l'école et la résidence de l'élève ; iii)organisation des cantines scolaires avec l'appui des organisations non gouvernementales ;

Objectif 4 :Garantir l'effectivité de l'obligation et de la gratuité de l'éducation de base formelle

Actions à mener : i) révision de la loi-cadre de l'enseignement national incluant de façon formelle la disposition de gratuité de l'éducation de base ; ii) prise en charge totale par la province des frais de fonctionnement des écoles de niveau primaire ;

Objectif 5 : Promouvoir l'enseignement professionnel

Actions à mener : i) Application de la politique nationale d'appui à l'enseignement technique ;ii) création et la construction planifiées de nouvelles écoles techniques à travers la province ;iii) fourniture d'équipements didactiques adéquats

Protection des Groupes Vulnérables

Il y a des groupes vulnérables marginalisés et des groupes vulnérables qui constituent un danger public et requièrent une attention particulière de l'Etat et des communautés locales.On trouve dans ce tranche, les veuves, les personnes vivant avec handicap, les personnes du 3^{ème} âge et les sans emplois, les personnes vivant avec le VIH/SIDA. Toutes ces personnes sont des laissées pour compte.Toutefois, les familles s'occupent des uns et des autres, les amitiés viennent à la rescousse. Les hommes de vieillards sont insuffisants et tous les vendredis et samedis, toutes les rues, tous les magasins sont investis pour la récolte de l'aumône.En campagne, les vieillards sont inutiles et n'attendent qu'à s'éteindre.Quant aux PVV ne pas s'occuper d'elles c'est augmenter e risque de multiplication et de propagation de la maladie parmi les populations.S'agissant des sans emplois, les activités informelle permettent de développer des stratégies de lutte contre la pauvreté. Cette catégorie entraîne un manque à gagner pour la Province en ce qui concerne la contribution à la valeur ajoutée.On voit alors les jeunes gens diplômés ou qualifiés pour tel ou tel autre métier s'adonnent au maraîchage, en trafic, alors qu'ils eussent été utilisés pour autre chose. Les sans emplois vivent dans l'humiliation.

Les enfants de la rue, ceux dits sorciers, les enfants soldats, les filles mères forment la catégorie des vulnérables présentant un danger vis-à-vis de la population.

- un avenir hypothéqué, une main-d'œuvre délaissée
- une préparation au banditisme et aux pratiques de viol, violence, pillage ;

- vecteurs du IST pour les filles mères qui commettent des crimes de meurtre à l'endroit des enfants non désirés.

Objectifs : Synergie de tous les acteurs politiques, humanitaires pour assister les vulnérables , Promouvoir les droits et de la dignité des groupes vulnérables , Prise en charge communautaire des groupes vulnérables, Réinsérer socialement, économiquement et professionnellement les personnes vulnérables, Renforcement des capacités des acteurs de la protection sociale des Groupes vulnérables

Actions à mener : i) Promotion d' une campagne en faveur des droits des minorités ;ii) Identification de tous les vulnérables, collecte des don ;iii)Sensibilisation des familles ;iv) Prendre des mesures d'intégration et d'appui aux pygmées (écoles, centres de santé, ...) ;v) Prendre en charge l'instruction des pygmées à tous les niveaux ;vi) Création du centre d'activités de développement dans la communauté des pygmées ;vii)Envoi des dons pour la prise en charge des vulnérables dans tous les domaines clés de la vie,viii) Création des centres de promotion sociale ;ix)Appui des projets des groupes vulnérables

Genre

La femme de la province de l'Equateur est jusqu'à ce jour victime de violences et de discrimination dues au sexe. Le taux des femmes occupant des positions de responsabilités dans l'économie ne dépasse guère 2 à 3 %.

Objectif : Promouvoir la dimension genre dans la participation de la femme, la prise et le contrôle de décision

Actions prioritaires: i) Organisation des campagnes de sensibilisation sur les droits de la femme ;ii) Structuration des associations féminines ;iii) Vulgarisation de la dimension Genre ;iv) Création des structures de prise en charge sanitaire, psychosociale des femmes victimes de toutes formes de violences ; v) Combat et sanction contre l'impunité et pour les auteurs des actes de viol des femmes

Pilier II : Promouvoir la relance de l'activité économique

Secteur Agriculture, Pêche, Elevage

Près de 80% des ménages de la province dépensent moins d'un dollar/ jour/ personne. 73 % des ménages ne sont pas satisfaits par la consommation alimentaire dont 82% en milieu urbain et 80% en milieu rural . En terme de nombre de repas par jour seulement 13 % des personnes prennent 3 repas par jour dont 4 % en milieu urbain et 6 % en rural.

L'apport calorifique est estimé à 1.800 cal/ jour/ personne alors que la norme minimale, selon la FAO est de 2.300 calories. Cette situation est consécutive à la Baisse de la production agricole (pastorale et piscicole) et à l'insuffisance des structures d'encadrement agricole.

Objectifs : Augmenter la production agricole, animale et halieutique de la province , Améliorer la production, l'évacuation et la commercialisation des produits agricoles, Disponibiliser les intrants agricoles , Organiser le système d'encadrement des producteurs, Améliorer l'accès des populations rurales et péri- urbaines aux biens et services de base , Favoriser l'accès des petits agriculteurs, notamment les femmes, à la mécanisation agricole

Actions à mener : i) Octroie des crédits aux paysans ;ii) campagnes de vulgarisation agricole ;iii) octroie des crédits aux paysans, éleveurs et des pêcheurs ;iv) Installation des points d'approvisionnement en intrants agricoles et de pêche ;v) Promotion des campagnes de vulgarisation agricole et de transfert des technologies ;v) Réhabilitation des infrastructures de transports et de communication pour faciliter l'évacuation des productions agricoles ;vi) Equipement des paysans en matériels aratoires et l' approvisionnement en intrants agricoles et phytosanitaires ;vii) Mobilisation sociale et Encadrement des producteurs dans les ONGs ;viii) Rapprochement des biens et services de base des populations rurales et péri-urbaines ;ix) Encadrement et octroie des crédits pour faciliter la mécanisation agricole.

Environnement

L'écosystème ainsi que les ressources naturelles de la province Orientale sont en perpétuelle dégradation et ne sont plus à même d'assurer un cadre de vie sain aux populations locales ni de contribuer significativement à l'accroissement de la production. Cette dégradation se manifeste notamment par i) la déforestation, ii) la perte des éléments constitutifs de la diversité biologique, iii) la dégradation et amenuisement des ressources environnementales et celles en eau et en terre ; Méconnaissance de la législation foncière ; Exploitation forestière ; Manque d'énergie électrique (production de la braise) ; Braconnage ; Agriculture sur brûlis ; Exploitation artisanale du diamant

Objectifs : Maîtriser la dégradation de la forêt , Améliorer le système de conservation de la diversité biologique , Maîtriser la dégradation et amenuisement des ressources environnementales

Actions à mener : i) Reboisement des espaces détruits ;ii) Introduction des techniques de l'agroforesterie ;iii) Vulgarisation des énergies renouvelables ;iv) Promotion des campagnes d'éducation et de sensibilisation sur les écosystèmes ;v) Création des activités génératrices des revenus pour les populations vivant tout autour des forêts et des parcs ;vi) Protection des ressources en terre et en eau ;vii) Promotion de la gestion durable de l'environnement ;viii) Adoption des lois protégeant l'environnement ;ix) Promotion du tourisme

Mines et Industries

La Province de l'Equateur regorge quelques sites d'exploitation minières. En dépit des ces potentialités (Or, Diamant, le Pétrole , le Fer) il se pose le problème de l'exploitation artisanale des ces richesses et leur faible exploitation . Les problèmes centraux dans le secteur des mines se résument par :

- L'absence d'une cohésion entre les textes juridiques et leur application sur le terrain ;
- La dispersion des exploitants sur l'ensemble des sites miniers, sans une moindre considération des lois et textes réglementaires en la matière ;
- La faible exploitation minière, l'absence des entreprises de transformation des ressources minières avec une valeur ajoutée et l'absence d'une gestion rigoureuse des ressources non renouvelables.
- La précarité des conditions de vie des populations vivant dans les provinces et agglomérations minières.
- La vulgarisation insuffisante des textes des lois et règlements en rapport avec le secteur des mines.

Objectifs : Renforcer les capacités de l'Administration locales des Mines, Redistribuer équitablement les revenus tirés du secteur minier,

Actions à mener : i) institutionnalisation du système de certification pour la substance minière à l'instar du processus de KIMBERLEY pour les diamants ;ii) mise en place un Programme National pour le Développement du secteur des Mines avec des actions à prévoir à court, moyen et long termes ; iii) organisation des campagnes des lois et textes réglementaires régissant le secteur minier ; iv) application par les entreprises minières d'une plus grande transparence dans leurs opérations ;v) rémunération équitablement les facteurs de production ;vi) activation d'hypothèques et gage dans le secteur minier ;vii) lutte contre le gel des droits miniers par le paiement de droit superficiaire annuels au mètre carré ; viii) campagne de sensibilisation et d'éducation civique auprès de la population pour un travail productif.

Energie

Une faible portion de la population accède à l'électricité, à l'eau potable et aux hydrocarbures ; et leurs consommations sont parmi les plus faibles du pays.

Objectifs : Contribuer à la définition du plan directeur et la politique générale du secteur , Fiabiliser, réhabiliter les infrastructures existantes ainsi que le développement des nouvelles infrastructures , Contribuer à l'élaboration d'un programme provincial d'électrification rurale, et mettre en place une structure d'exécution , Développer d'autres formes d'énergies alternatives (énergie nouvelles et renouvelables, solaire, éolienne, bio gaz) , Renforcer le partenariat concerté et planifié public –privé , Promouvoir

l'exportation de l'électricité, Renforcer la bonne gouvernance dans la gestion des intervenants publics et privé, Promouvoir les énergies renouvelables

Actions à mener : i) inventaire des sources d'eau exploitables ;ii) Mise en place de la maintenance de ces usines ;iii) Elaboration d'un programme d'électrification rurale et son mise en œuvre ;iv) Construction des micros centrales hydroélectriques et des centrales thermiques ou solaires ;v) Promotion et renforcement du partenariat public-privé dans ce domaine ;vi) Promotion de l'exportation de l'électricité ;vii) Promotion de la bonne gouvernance dans l'intervention public-privé ;viii) Encadrement de la population et promotion des énergies renouvelables

Transports

Le problème central pour la population et pour les opérateurs de développement, pourvoyeurs de services et d'emplois en faveur des démunis, est la non-satisfaction de leur demande en services de transports abordables et en infrastructures viables. En conséquence Les routes sont totalement dégradées et ne sont pas praticables, les chemins de fer sont délabrés, le charroi vétuste, les bacs et ponts sont vieux, délabrés ou détruits, les voies fluviales et lacustres ne sont pas navigables, la flotte insuffisante et les équipements portuaires et aéroportuaires ne sont pas appropriés.

Objectifs : Réhabiliter et/ou reconstruire les routes d'intérêt général, les routes de desserte agricole et la voirie urbaine, les infrastructures ferroviaires ainsi que les ponts et bacs , promouvoir les conditions incitatives aux investissements massifs dans les infrastructures des transports , Créer, renforcer et améliorer la gestion des entreprises de fourniture des services des transports aux plus démunis, aux milieux sociaux et aux secteurs économiques ,

Actions à mener : i) Modernisation des routes d'intérêt général, de desserte agricole, des bacs et ponts, des aéroports, des locomotives et des wagons ;ii) Mobilisation de la population aux travaux de canonnage manuel ;iii) Mise en place du système de balisage et de dragage du fleuve et des lacs ainsi que des aéroports ;iv) Mise en place du système de curage des rivières traversant la Ville ;v) Construction des murs de soutènement sur les versants ;vi) Instauration du balisage des aéroports ;vii) Délocalisation des entreprises de fourniture des services des transports aux niveau des communautés de base en vue de desservir les plus démunis

Pilier III : Combattre le VIH-SIDA

Le diagnostic de l'épidémie du VIH/SIDA en RDC révèle une prévalence qui tourne autour de 4,5%, soit 2,6 millions de personnes en 2004. Cette prévalence varie selon les provinces et se situe pour la province ville de Kinshasa à moins de la moyenne nationale.

Prenant en compte ce constat, la province de l'équateur s'engage à mener une bataille sans merci contre la pandémie afin d'arrêter la propagation de la maladie. L'objectif est de contribuer au développement de la province en freinant la propagation du VIH et en réduisant son impact sur l'individu, la famille et la communauté dans le cadre global de la réduction de la pauvreté. Plus spécifiquement, les efforts à mener seront axés sur la stabilisation de l'évolution de l'épidémie, l'amélioration des conditions de vie des PVV et l'atténuation de son impact sur le développement.

Les objectifs spécifiques retenus consistent à : (i) réduire le taux de transmission du VIH et des IST auprès de la population particulièrement chez les femmes et les jeunes ; (ii) améliorer la qualité de la vie des personnes vivant avec le VIH/SIDA ; (iii) atténuer l'impact négatif socio-économique du VIH/SIDA sur les individus, les familles et les communautés et renforcer les mécanismes de coordination de tous les acteurs et partenaires impliqués dans la lutte contre le VIH/SIDA ainsi que du suivi évaluation des activités mises en œuvre.

Les interventions concernent particulièrement les groupes cibles qui sont : les femmes, les jeunes, les professionnels du sexe, les hommes en uniforme, les camionneurs, les navigants, les trafiquants et exploitants artisanaux des matières précieuses, les personnes déplacées, plus vulnérables à l'infection. Une attention soutenue sera portée sur les facteurs de vulnérabilité qui exposent les groupes cibles aux IST et au VIH/SIDA ; alors que les interventions de prise en charge holistique et d'atténuation de l'impact cibleront les PVVIH ainsi que les personnes affectées

Pour ce faire, les actions de la province porteront, à court terme, sur les quatre axes stratégiques suivants : (i) prévenir et stabiliser la transmission du VIH et des IST ; (ii) améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH-SIDA ; (iii) atténuer l'impact socio-économique du VIH-SIDA sur la communauté et (iv) renforcer la capacité de coordination et de suivi évaluation à tous les niveaux.

3.1. Prévenir et stabiliser la transmission du VIH et des IST.

Les interventions envisagées sont : (i) mobilisation des communautés pour les amener au changement de comportement au regard des facteurs de vulnérabilités (prostitution, non utilisation des préservatifs, rapports sexuels précoces, etc.) ; (ii) promotion des conseils et de dépistage volontaire (CDV) pour une meilleure prise de conscience de la vulnérabilité individuelle et une prise en charge précoce des PVV ; (iii) prise en charge correcte des cas des infections sexuellement transmissibles pour réduire les facteurs de transmission du VIH ; (iv) prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME) ; (v) programmation des condoms (marketing social et distribution ciblée) auprès des groupes vulnérables ; (vi) favoriser l'accès des adolescents et des jeunes à l'information sur la prévention du VIH/sida ; (vii) sécurité transfusionnelle pour la prévention du VIH par la

mise en place des centres de transfusion sanguine dans les grandes agglomérations et des banques de sang dans les hôpitaux et (viii) réduction des risques de transmission du VIH par la distribution de PEP kit aux femmes en cas de violences sexuelles.

3.2. Améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH-SIDA.

Il sera question de renforcer les capacités des structures de soins médicaux et de prise en charge psychosociale des personnes vivant avec le VIH par : (i) le renforcement des capacités des laboratoires de diagnostic de l'infection à VIH et des infections opportunistes du SIDA ; (ii) le renforcement des capacités des laboratoires dans le suivi biologique des personnes sous traitement aux ARV ; (iii) la mise sous traitement aux ARV des PVVIH éligibles ; (iv) la prise en charge médicale des infections opportunistes ; (v) la formation du personnel soignant dans prise en charge des PVVIH ; (vi) la formation du personnel dans prise en charge psychosociale des PVVIH et (vii) l'amélioration du cadre légal pour la protection des PVVIH ;

3.3. Atténuer l'impact socio-économique du VIH-SIDA sur la communauté

Les actions ci-après sont préconisées : (i) appui à la prise en charge globale des orphelins et enfants vulnérables (scolarisation, prise en charge médicale et supplément alimentaire) ; (ii) appui aux familles d'accueil des orphelins et enfants vulnérables (Soutien socio-économique) ; (iii) lutte contre le stigma et la discrimination sociale et (iv) intégration de la lutte contre le VIH-SIDA en milieu du travail et le milieu scolaire/académique.

3.4. Renforcer la capacité de coordination et de suivi-évaluation à tous les niveaux

Le but est de créer une dynamique basée sur l'implication et la coordination de tous les acteurs oeuvrant dans le secteur du VIH/SIDA. Cette coordination se fera selon les principes suivants : (i) la décentralisation ; (ii) l'intégration, (iii) le partenariat, (iv) la multisectorialité, (v) l'appropriation de la lutte contre le VIH par les décideurs et les leaders.

Il est question de poursuivre les actions ci-après : i) Le renforcement des structures de coordination à tous les niveaux ;ii) La mise en œuvre et appui au fonctionnement des conseils national, provincial et local de lutte contre le VIH/SIDA ;iii) La mise en œuvre du système intégré de suivi évaluation ;iv) L'appui à l'élaboration des études d'impact socio-économique de l'épidémie sur les différents secteurs de la vie nationale tout comme sur les individus;

Pilier IV : Appuyer la dynamique communautaire

4.1. Renforcement des moyens d'action des communautés de base

Le renforcement des moyens d'action des communautés de base sera au centre des stratégies de réduction de la pauvreté au Katanga. En effet, les communautés connaissent mieux leur situation locale ainsi que leurs problèmes, et sont mieux placées pour décider quelles sont leurs priorités. Renforcer leurs moyens d'action reviendra donc à leur donner l'opportunité d'analyser et de discuter leurs situations locales de façon systématique, en portant l'attention sur les problèmes locaux et leurs causes, et sur la disponibilité de ressources internes et externes. Cela les encouragera à prendre l'initiative dans le processus de développement et à devenir responsables de la mise en œuvre de leurs actions. Avec l'approche DDP, les communautés seront sensibilisées à la planification et à l'exécution de leurs actions dans un cadre budgétaire strict. Là où les autorités locales existent, elles pourraient naturellement devenir les leaders politiques faisant la promotion d'une participation accrue. Là où elles n'existent pas, des comités locaux de développement peuvent être mis en place pour assurer leurs fonctions. Le leadership technique peut provenir des organisations locales équipées pour aider les communautés. Le comité de développement de la communauté locale est normalement responsable du suivi des progrès enregistrés dans la mise en œuvre des plans d'action.

Les communautés ne sont pas homogènes, et un ciblage pourrait être nécessaire pour atteindre les groupes exclus tels que les pauvres, les femmes et les peuples autochtones ainsi que les minorités ethniques.

L'élaboration du cadre de participation, la décentralisation, et les subventions à frais partagés peuvent bâtir les normes et les procédures pour cibler ceux qui ont traditionnellement souffert de l'exclusion sociale. La participation renforcera les capacités des groupes-cibles en planification et en prise de décisions, et amplifiera la connaissance par les membres de la communauté de la nature des problèmes qu'ils rencontrent et des options pour les résoudre. Le processus de planification et de budgétisation doit être structuré pour permettre un diagnostic précis et l'inclusion des problèmes majeurs. Pour éviter la confiscation par l'élite et l'exclusion sociale, un suivi rigoureux des programmes du DDP et de la distribution de ses retombées est nécessaire. Le renforcement des capacités est nécessaire pour analyser les composantes de projets exécutées par les communautés et les collectivités locales, pour appuyer l'évaluation/analyse environnementale et sociale quand cela est nécessaire, et pour créer des compétences pour examiner ces analyses et les traduire en plans de gestion environnementale et sociale. Ce renforcement des capacités au sein des communautés est un objectif important. Mais il a besoin d'être précédé par la mobilisation des capacités de la communauté qui sont déjà disponibles mais qui deviennent évidentes seulement quand les moyens d'action de la communauté sont renforcés. Cela se traduirait par l'amélioration des capacités de réponse des prestataires de services aux besoins de la collectivité et par une mise en œuvre rapide des actions prioritaires par les collectivités

dans les domaines comme l'éducation, la santé, l'agriculture, les infrastructures et l'environnement. L'expérience de terrain a montré que les communautés peuvent s'organiser rapidement et avantageusement pour diagnostiquer les problèmes locaux, aboutir à des solutions, déterminer les priorités, élaborer des plans d'action, et renforcer les organisations locales et leur imputabilité.

Toutefois, les processus participatifs seront discrédités et atrophiés à moins que les moyens d'action des communautés ne soient renforcés avec des ressources appropriées et un contrôle de leur part. Les moyens d'action des communautés seront vraiment renforcés si elles reçoivent des financements sans conditionnalités qui leur permettent de statuer sur leurs propres priorités et de développer leurs propres aptitudes à la prise de décisions

Chapitre V : MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE DU DSRP ET CONDITIONS DE REUSSITE

4.1 Principes de base

Conscient du rôle majeur de balise à la politique de décentralisation que doit jouer le DSCRП durant les 25 prochaines années, le Gouvernement considère que le système de pilotage et de contrôle de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de DSCRП provinciaux est l'un des facteurs clés de la réussite de la Stratégie nationale. Aussi, ce système doit reposer sur des instruments et des mécanismes neutres et clairs, adaptés au caractère multisectoriel, multi-dimensionnel du programme de réduction de la pauvreté au niveau de chaque province du pays.

Pour ces raisons, la mise en œuvre du document de la Stratégie de la croissance et de la Réduction de la Pauvreté au niveau des provinces se place dans la logique de deux principes de base que sont les principes d'efficacité qui recommande que l'administration provinciale et l'ensemble des parties prenantes au processus de développement provincial poursuivent les efforts de consolidation des bases de la relance des activités économique au niveau provincial et d'efficacité qui est lié au respect des notions de la proximité, du faire- faire, de la transparence et de la célérité, susceptibles de garantir le succès de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la Stratégie provinciale.

4.2. Mise en œuvre

Certaines actions de la mise en œuvre du DSRP au provincial sont déjà en cours d'exécution. On notera à cet effet les réformes entreprises avec les supports des partenaires au développement particulièrement au niveau des programmes sectoriels, des politiques liées à la gouvernance administrative et sociale. Des efforts sont également en cours de réalisation dans le cadre de la démobilisation des ex combattants et leur réinsertion dans la vie civile.

L'exécution du DSRP provincial incombera à chaque division provinciale sectorielle concernée chacune dans son domaine en partenariat avec d'autres partenaires au développement tels les ONG , le secteur privé , la société civile, les confessions religieuses. Ces partenaires seront également associés à la mise en œuvre des actions dans leurs domaines et secteurs d'intervention aux niveaux provincial et local.

La mise en œuvre du DSRP provincial exige un renforcement des capacités institutionnelles des provinces et de ses partenaires non étatiques (ONG). Ce renforcement des capacités des structures tant publiques que privées impliquées dans la mise en œuvre du DSRP provincial se fera dans le cadre des actions programmées dans le pilier I de la stratégie nationale relative à la bonne Gouvernance, à condition que celles-ci soient efficacement mises en œuvre au niveau national.

4.3. Suivi et évaluation

4.3.1. Suivi du DSRP provincial

La mise en œuvre de la Stratégie provinciale requiert aussi la mise en place d'un système de suivi régulier pour chacun des axes d'intervention stratégiques retenus.

Ceci implique notamment que :

- Les financements nécessaires sont disponibles pour la réalisation des actions prioritaires retenues ;
- les actions prévues se réalisent de façon satisfaisante dans le temps ;
- les actions non réalisées ou en souffrance soient revues et corrigées périodiquement

4.3.2. Evaluation du DSRP provincial

L'évaluation de la Stratégie provinciale consistera à comparer les résultats obtenus avec les objectifs fixés initialement, à expliquer les écarts constatés et à proposer des mesures correctives. Elle contribuera à améliorer l'efficacité des programmes/projets et des politiques en fournissant des informations et propositions d'ajustement et d'amélioration.

4.4. Mécanismes de mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation

4.4.1. Cadre institutionnel de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation

Niveau provincial. Les comités provinciaux (CPLP) sont les structures relais de la mise en œuvre et du suivi évaluation du DSRP. Ces comités sont dirigés par un bureau composé de : un président, un co-président, un secrétaire général, un trésorier(e). Le comité provincial a pour tâches de coordonner toutes les activités entrant dans la mise en œuvre des programmes et des projets de lutte contre la pauvreté.

Le comité est assisté par deux structures techniques :i) une structure de planification et de mise en œuvre des programmes et projets prioritaires retenus ;ii) et une structure de suivi évaluation participative. Une structure de surveillance provinciale de la pauvreté sera également instituée à ce niveau.

Niveau local. La coordination technique locale sera confiée à un comité local de lutte contre la pauvreté (CLLP).Ce comité est constitué d'un président, vice président, secrétaire général, trésorier et d'un rapporteur. Il est responsable de la planification du développement participatif au niveau des territoires et des districts.

Le comité local travail en synergie avec les comités de développement communautaire, les ONG, les conseillers communaux, les confessions religieuses opérant dans Le milieu.

Le processus de suivi évaluation au niveau décentralisé prévoit d'inclure de manière progressive les collectivités locales (Territoires) et les communautés de base (Quartiers et Villages). Il est prévu de créer autour des comités provinciaux /SRP, un système souple de collecte d'information de routine et de consultation périodiques des pauvres/bénéficiaires sur leur perceptions de l'efficacité des services. Les chefs des quartiers collecteront les données de premier niveau (indicateurs d'activités) qui seront communiquées trimestriellement aux Administrateurs des territoires pour centralisation dans le cadre de la **Conférence des Administrateurs des Territoires (CAT)**.

4.4.3. Partenariat dans la mise en oeuvre

4.4.3.1. Partenariat avec la société civile

Les organisations de la société civile seront présentes aux différentes étapes de suivi-évaluation. Elles veilleront plus particulièrement au suivi des activités programmées et donneront leurs avis sur l'évolution du processus. Pour renforcer les mécanismes de suivi-évaluation auprès des bénéficiaires finaux, le processus participatif déjà fonctionnel à travers les groupes de travail du DSRP dont font partie les ONGs, le secteur privé et les organisations de la société civile sera consolidé.

Grâce au réseau d'information qui sera développé entre la structure de coordination nationale et ces organisations, la population organisée en ADQ et ADV sera un maillon important de la chaîne pour s'assurer que l'exécution physique des projets correspond à l'exécution financière et que le délai est respecté.

Au niveau de l'exécution physique des projets, l'expérience très réussie de la conduite

des consultations participatives sur la pauvreté auprès des communautés de base par les organisations de la société civile peut être capitalisée. Cette expérience est l'œuvre notamment de Caritas - Développement Congo pour les provinces de l'Equateur et Orientale, BEED pour le Nord- Kivu, CNONG pour le Katanga et AFAD pour le Bandundu.. Ces structures pourront être utilisées comme Agences d'exécution des projets. A cet effet, elles participeront au processus d'attribution des marchés publics pour les projets de lutte contre la pauvreté, géreront les ressources décaissées et suivront l'exécution physique de ces projets. Elles faciliteront la collecte des données qualitatives sur les facteurs de réussite ou d'échec des projets dans l'atteinte des objectifs tels que définis.

4.5 Contraintes et risques dans la mise en œuvre du DSRP provincial

Facteurs de blocage.

Selon les secteurs et selon les actions à mener, il a été relevé les facteurs ci-après comme présentant un haut risque de déblocage dans la réalisation des projets.

Il s'agit de :

- Reprise de la guerre
- Population réfractaire à la médecine moderne
- Détournement des fonds publics
- Non-allocation d'un budget conséquent
- Détournement des fonds
- Faible implication de la population
- Rupture des financements
- Non implication des parents dans la scolarisation de leurs enfants
- Non implication de la population dans la gestion des puits et sources d'eau aménagées
- Perturbations du climat
- Routes non entretenues et non réhabilitées
- Mauvaise gestion des terres arables par l'autorité coutumière
- Inexistence des crédits
- Non disponibilisation des intrants agricoles et de pêche
- Refus de la population d'adopter les techniques modernes de construction en terre et en durable
- Non allègement des autorisations de bâtir
- Non allocation des crédits au logement par les partenaires et le Gouvernement
- Corruption
- Mauvaise interprétation de la Loi
- Non rétablissement de l'autorité de l'Etat
- Non application de la législation en la matière

- Population réfractaire à la protection de l'environnement
- Scepticisme des investisseurs
- Détournement des fonds
- Corruption et politique de pots-de-vin
- Poids des us et coutumes reléguant la femme et la jeune fille à un statut inférieur
- Ignorance des droits de la femme par la femme elle-même
- Détournement des fonds alloués à la RTNC, à l'ACP et au RENATELSAT
- Immiscions des autorités dans la gestion de l'OCPT
- Equipement de l'OCPT non renouvelé
- Attitudes liberticides de certaines autorités
- Insécurité
- Faible implication de l'autorité
- Non remboursement des crédits accordés
- Résistance de l'autorité coutumière.

Cv xsqzsAQ A qsq zssd dsds(rgf Cv xsqzsAQ A qsq zssd
dsds(rgf vrrerr »hhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhher§§jèl